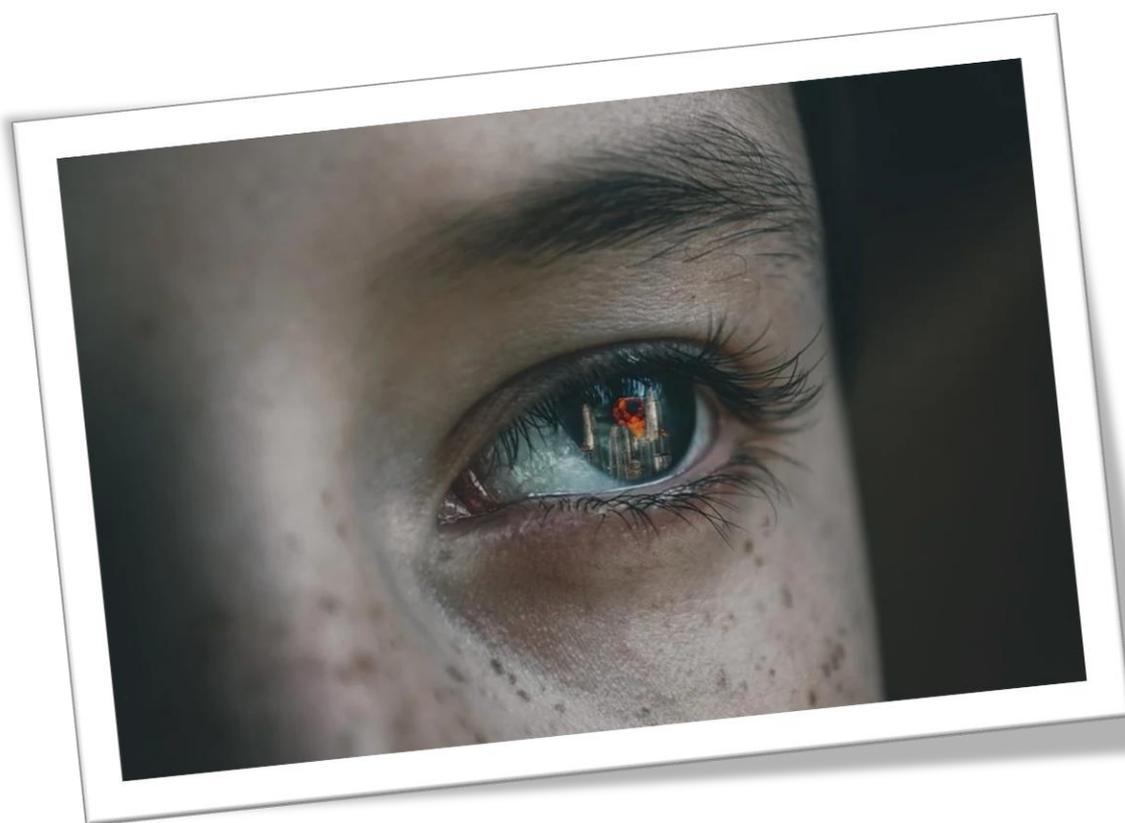


LIVRET HUMACITE

-

COMPRENDRE LA MISSION

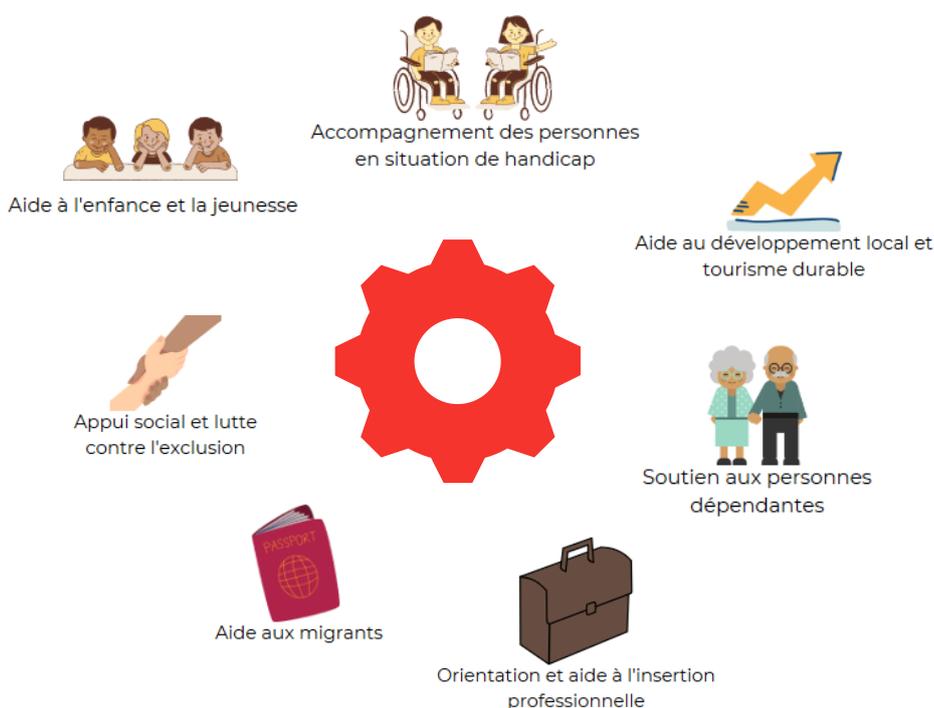


HUMACITE, UNE MISSION SOLIDAIRE

Excelia a lancé les missions Humacité en 2005. Depuis 2010, il s'agit pour chaque apprenant de réaliser une **mission bénévole solidaire** de deux à trois mois en France ou à l'étranger au service de personnes défavorisées.

Humacité est une véritable pierre angulaire de l'ensemble de nos formations. Elle offre l'opportunité à tous les étudiants de sortir de leur cadre pour **partir à la découverte des autres**. C'est un véritable **accélérateur de maturité** qui développe chez les futurs managers le **sens de l'engagement**, leur capacité à être acteurs du changement et leur adaptabilité. Ces **leçons de vie** acquises doivent permettre à chacun de se dépasser et de se révéler.

Un projet qui se construit autour d'une des 7 thématiques de mission :



Humacité aujourd'hui

+ 600 missions par an

+ 6700 missions réalisées au total depuis 2005

Environ 300 structures d'accueil chaque année

+ 20 partenaires à travers le monde



Objectifs

- 1.** Former des citoyens responsables et conscients de leur devoir envers la société. La mission Humacité est un élément de la construction de la personnalité et du processus de maturation en favorisant l'esprit d'engagement et en encourageant la prise de responsabilité.
- 2.** Développer des aptitudes d'écoute, d'empathie, d'entraide ainsi que l'ouverture aux autres dans la compréhension et le respect des différences face à des contextes inconnus.
- 3.** Découvrir des réalités sociales et développer une vision des organisations en découvrant leur fonctionnement.
- 4.** Valoriser son cursus et son vécu au cours de ses études par une expérience unique en France ou à l'étranger.

7 compétences visées

Autonomie et responsabilité

Aptitude à s'insérer et capacité d'adaptation

Sens du service, don de soi

Résistance au stress et prise de recul

Humilité et empathie

Ouverture d'esprit et ouverture à l'autre

Meilleure connaissance de soi



Ce que peut faire l'étudiant pendant sa mission Humacité

- ✓ Enseignement, soutien scolaire, alphabétisation...
 - ✓ Animation culturelle et sportive, participation à la vie quotidienne d'un orphelinat, d'un foyer...
 - ✓ Accueil des personnes dans des épiceries solidaires, vestiaires, participation à la distribution alimentaire...
 - ✓ Maraudes auprès de SDF...
 - ✓ Visite auprès de personnes malades ou âgées, animation en maison de retraite...
 - ✓ Accompagnement de personnes en situation de handicap...
 - ✓ Travail au côté de personnes en insertion (ex : Emmaüs) ...
- Il s'agit de permettre à l'étudiant de vivre une expérience humaine au côté des personnes soutenues par l'association. En complément, en fonction des besoins de l'association, l'étudiant peut se voir confier des tâches administratives, de communication, de recherche de fonds ou encore la gestion d'un projet spécifique.*

Nos étudiants en parlent...

Témoignages d'étudiants à la suite de leur mission

« J'ai réalisé ce que c'était d'être heureux avec peu de choses... comme ces enfants »

« Je n'oublierai jamais cette équipe de bénévoles, nous avons une vraie complicité »

« J'ai lié des sentiments forts avec les habitants de la communauté »

« Ce dispositif est un plus pour le CV, Humacité est une expérience qui interpelle et suscite la curiosité des recruteurs »



450 à 500 repas servis chaque jour aux réfugiés au cœur d'Athènes, une mission solidaire au sein d'une équipe de bénévoles sympathiques...



Rejoindre une association d'aide à l'enfance pour donner et recevoir...

Ce que nous attendons de la structure d'accueil

1. Sélectionner les étudiants en fonction de leurs motivations, aptitudes personnelles (sport, arts, etc.) et de leur niveau de langue si nécessaire
2. Ne recevoir que 3 étudiants d'EXCELIA par période sur un même site
3. Bien définir les missions à réaliser avant la mission puis les respecter
4. Être exigeant avec l'étudiant tout en l'accompagnant dans sa mission
5. Nous prévenir en cas de difficultés
6. Remettre à l'étudiant une attestation / remplir la fiche d'évaluation à la fin de la mission

Ce que fait l'École pour accompagner l'étudiant

1. Information et préparation avant le départ
2. Validation de chaque mission
3. Suivi pendant la mission
4. Accompagnement au retour

L'engagement des 3 parties (l'étudiant, la structure d'accueil et l'école) est formalisé par la signature d'une convention de mission.

Si la structure d'accueil demande une participation financière à l'étudiant pour son accueil (frais administratifs ou inscription, frais de transport, d'hébergement et de nourriture...), celle-ci doit être clairement définie avant le début de la mission et décrite dans la convention.



Informations utiles : la convention de bénévolat

La mission Humacité étant une mission bénévole, elle n'est pas considérée comme un stage. La convention signée sera une convention de bénévolat.

C'est l'étudiant qui doit saisir sa demande de convention en ligne sur notre système d'information. Une fois validée par l'école, l'étudiant pourra présenter la convention à la structure d'accueil pour signature.

Ce que l'étudiant devra savoir pour la saisie de sa convention :

Dates et durée de la mission

- Dates de début et de fin de la mission
- Durée hebdomadaire (en heures), c'est-à-dire le nombre d'heures par semaine

Structure d'accueil

- **Raison sociale** (= nom complet de la structure d'accueil)
- Siret (non obligatoire)
- Thématique de la mission (selon les 7 thématiques de mission -cf. page 2)
- Présentation de la structure d'accueil
- Nombre et type de **bénéficiaires** sur le lieu de la mission (c'est-à-dire les personnes aidées par l'association)
- Adresse complète (siège social)
- Email, Téléphone
- Site Internet (ou Facebook si pas de site Internet)
- Adresse de la mission (si différente du siège social)
- Coordonnées complètes du tuteur (nom, prénom, fonction, email, téléphone) et du responsable administratif s'il est différent (c'est-à-dire les coordonnées de la personne qui va signer la convention)

Mission

- Une description du projet de l'étudiant au sein de la structure en quelques mots tel qu'il va apparaître dans la convention
- La liste des activités convenues avec la structure d'accueil et le temps consacré à chaque activité, en spécifiant bien les activités principales au contact des bénéficiaires et les activités complémentaires
- Les horaires précis de la mission ; il est possible d'indiquer que les horaires seront flexibles ou variables

NB : Dans le cas où les horaires de l'apprenant sont flexibles et où il peut être amené à travailler le week-end par exemple, l'association doit le prévenir et le spécifier dans la convention.